ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 15 / 11 / 2026 à 01:06

Date de publication : samedi 14 novembre 2026 à 02:21

Type : Multi-modifications

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

« Atelier Horloger des Alpes »

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €, 100 Allée des Hauts de Chaboud 38330 Saint-Ismier, 945 024 651 R.C.S. Grenoble,

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/10/2026, il a été décidé de transfert du siège et l'établissement principal de la société au 22 Chemin du Vieux Chêne Coloft – Arteparc Meylan, Bâtiment E 38240 Meylan et d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 429 €, pour le porter de 1 000 € à 1 429 €, à compter du 01/10/2026. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/5e7ec960-38d6-459e-83b4-c34311ae3b75-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex